

THÉMATIQUE N°6

Titre du projet : Etude sur le mésusage et l'abus des médicaments psychoactifs par les jeunes et ses conséquences sanitaires

Rationnel et objectifs

L'ANSM a dans ses missions la surveillance et l'évaluation de l'abus, la pharmacodépendance et l'usage détourné des substances et médicaments psychoactifs. Pour ce faire, elle s'appuie sur le réseau d'addictovigilance qui recueille les cas déclarés par les professionnels de santé et conduit des enquêtes annuelles spécifiques pour palier la sous-notification, encore plus marquée dans le domaine des addictions.

Récemment, des signaux d'abus, notamment par les jeunes voire très jeunes (12 ans), de certains médicaments pouvant être psychoactifs et vendus sans ordonnance ont émergés. Ils font suite d'une part à des demandes suspectes dans les pharmacies d'officine et d'autre part, à des signalements de prise en charge par des structures d'urgence ou des hospitalisations. Les médicaments très souvent en cause sont les antitussifs à base de dextrométhorphan, de codéine ou de prométhazine et dans une moindre mesure les antinaupathiques. L'enquête ESCAPAD 2014 (Enquête sur la santé et les consommations lors de l'appel de préparation à la défense) de l'OFDT (Observatoire français des drogues et toxicomanie) réalisée auprès des jeunes de 17 ans rapporte de plus que l'usage de médicaments psychotropes a augmenté entre 2011 et 2014 et atteint 19,3% chez les garçons et 30% chez les filles.

Il n'existe actuellement pas d'étude visant à évaluer précisément et globalement le détournement des médicaments vendus sans ordonnance et donc d'accès plus facile. Il n'existe pas non plus d'étude sur l'usage et l'abus de médicaments à des fins psychoactives et récréatives chez les jeunes ainsi que sur leurs conséquences sanitaires

Les objectifs de l'étude sont :

- d'identifier chez les jeunes jusqu'à 18 ans les médicaments psychoactifs vendus sans ordonnance et faisant l'objet d'un abus et d'un mésusage
- d'identifier les médicaments consommés à des fins psychoactives par des jeunes jusqu'à 18 ans et responsables d'une prise en charge par les structures d'urgences
- de quantifier ce mésusage et d'évaluer ses risques substances chez les jeunes
- de comparer ce mésusage avec l'abus de substances psychoactives illicites

Résultats attendus pour l'ANSM

Les résultats attendus pour l'Agence sont d'identifier les médicaments vendus sans ordonnance qui font l'objet d'un abus à visée récréative par les jeunes et quelles en sont les conséquences sanitaires.

Cet usage détourné de médicaments et de substances peut constituer une porte d'entrée dans l'addiction dans la population particulièrement vulnérable que sont les jeunes.

Les résultats obtenus permettront le cas échéant à l'Agence d'engager des actions de prévention et de minimisation du risque pour ces médicaments